

**Décompte global  
de la 1<sup>ère</sup> augmentation de l'emprunt CCL série 39**

Montant de l'emprunt	CHF 37.500.000,00
Taux d'intérêt	1,750 %
Prix d'émission	105,363 %
Durée	2011 – 2020

Leberngasse 9  
Postfach  
4603 Olten

Telefon 062 206 06 16  
Telefax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch  
www.egw-ccl.ch

Olten, le 18 août 2011

**Frais d'émission**

Commission de prise de ferme	1,000 %	CHF	375.000,00
Droit de timbre d'émission	1,200 %	CHF	450.000,00
Frais de gestion CCL	0,800 %	CHF	300.000,00
Taxe d'émission	0,010 %	CHF	3.750,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,150 %	CHF	56.250,00
Out of Pocket		CHF	25.000,00
Coupon d'encaissement de la commission ( 10 )	0,100 %	CHF	37.500,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	3.750,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	1.251.250,00
Frais d'émission pour toute la durée			3,337 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			1,510 %

**Versement**

Agio brut	5,363 %
Frais d'émission	– 3,337 %
Agio net	2,026 %

L'agio restant après déduction des frais d'émission sera réparti conformément aux taux de répartition entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'augmentation de l'emprunt et sera payé avec la part d'emprunt. Ce sont donc **102,026 %** de la valeur nominale de chaque part qui seront versés. Pendant toute la durée de l'emprunt, les participants doivent verser un **intérêt de 1,750 %** par an (taux d'intérêt de l'emprunt de base).